

VERMILION REP SAS

Société par actions simplifiée

1762, route de Pontenx

40160 Parentis en Born

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

VERMILION REP SAS

Société par actions simplifiée

1762, route de Pontenx

40160 Parentis en Born

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

A l'associé unique de la société VERMILION REP SAS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société VERMILION REP SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Votre société constitue des provisions pour coûts de démantèlement et de remise en état de sites, tels que décrits dans les notes « II-7 Provision pour coûts de démantèlement et de remise en état des sites » et « III-6 Provisions pour risques et charges » de l'annexe. Nos travaux ont notamment consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à comparer les estimations comptables des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bordeaux, le 25 avril 2023

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés



Stéphane LEMANISSIER

**VERMILION
ENERGY**



VERMILION REP SAS

COMPTES ANNUELS EXERCICE 2022

SOMMAIRE :

- **BILAN**
- **COMPTE DE RESULTAT**
- **ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE**
- **ETAT DES AMORTISSEMENTS**
- **ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DETTES**
- **ANNEXES (11 PAGES)**

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2022	31/12/2021
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement	1 334 887	1 334 887		
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial	49 592 330	28 226 248	21 366 082	23 626 191
Autres immobilisations incorporelles	1 484 819	1 435 594	49 225	
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	1 037 971		1 037 971	1 037 971
Constructions	13 216 250	11 438 369	1 777 880	1 909 059
Installations techniques, matériel, outillage	1 367 044 941	1 133 832 179	233 212 761	227 393 840
Autres immobilisations corporelles	4 742 032	4 486 755	255 277	349 774
Immobilisations en cours	17 108 502		17 108 502	17 030 999
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	153 284 141	478 256	152 805 885	144 454 736
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	49 291		49 291	69 943
ACTIF IMMOBILISE	1 608 895 163	1 181 232 288	427 662 875	415 872 513
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	1 408 172	340 407	1 067 766	852 125
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	14 051 265	335 696	13 715 569	8 442 946
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	191 695		191 695	181 726
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	4 763 851		4 763 851	5 694 295
Autres créances	276 363 386		276 363 386	224 889 308
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)				
Disponibilités				
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	2 418 572		2 418 572	1 885 250
ACTIF CIRCULANT	299 196 942	676 103	298 520 840	241 945 650
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif	3 518		3 518	63 932
TOTAL GENERAL	1 908 095 623	1 181 908 391	726 187 232	657 882 095

Rubriques	31/12/2022	31/12/2021
Capital social ou individuel (dont versé : 126 525 000)	126 525 000	126 525 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	12 652 500	12 652 500
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)		
Report à nouveau	64 451 575	49 781 439
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	32 420 001	14 670 136
Subventions d'investissement	149 599	77 603
Provisions réglementées	111 633 324	112 027 908
CAPITAUX PROPRES	347 831 999	315 734 587
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	6 103 518	709 860
Provisions pour charges	295 949 239	277 723 583
PROVISIONS	302 052 757	278 433 443
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	24 839	
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	29 743 699	21 190 009
Dettes fiscales et sociales	42 242 910	23 942 044
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 123 588	1 819 450
Autres dettes	3 100 308	16 718 643
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	23 176	
DETTES	76 258 520	63 670 145
Ecarts de conversion passif	43 956	43 920
TOTAL GENERAL	726 187 232	657 882 095

Rubriques	France	Exportation	31/12/2022	31/12/2021
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens	190 384 414		190 384 414	141 086 888
Production vendue de services	34 573 498		34 573 498	26 187 582
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	224 957 912		224 957 912	167 274 470
Production stockée			4 997 580	3 761 061
Production immobilisée			3 637 738	3 333 571
Subventions d'exploitation			7 817	19 103
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			9 469 728	7 333 137
Autres produits			3 591 017	1 198 714
PRODUITS D'EXPLOITATION			246 661 792	182 920 056
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			4 687 902	5 201 291
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			83 297 163	72 125 349
Impôts, taxes et versements assimilés			23 428 113	20 877 692
Salaires et traitements			9 138 423	8 514 595
Charges sociales			5 050 084	4 188 194
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			28 934 026	33 758 202
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			6 520 106	8 822 859
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			-275 042	-72 305
Dotations aux provisions			14 206 675	15 195 448
Autres charges			18 266 299	9 556 196
CHARGES D'EXPLOITATION			193 253 748	178 167 521
RESULTAT D'EXPLOITATION			53 408 045	4 752 535
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			5 531 684	3 920 700
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			26 402	3 204
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			7 939 265	9 814 197
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			13 497 351	13 738 101
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			481 774	10 615 319
Intérêts et charges assimilées			569 312	118 668
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			1 051 086	10 733 986
RESULTAT FINANCIER			12 446 265	3 004 115
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			65 854 310	7 756 650

Rubriques	31/12/2022	31/12/2021
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	338 252	376 548
Produits exceptionnels sur opérations en capital	621 815	853 644
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	8 975 008	12 802 310
PRODUITS EXCEPTIONNELS	9 935 075	14 032 502
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	16 433	1 353 111
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 763 948	1 256 776
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	14 080 424	10 240 988
CHARGES EXCEPTIONNELLES	15 860 805	12 850 875
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-5 925 730	1 181 628
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	685 786	175 000
Impôts sur les bénéfices	26 822 792	-5 906 859
TOTAL DES PRODUITS	270 094 218	210 690 659
TOTAL DES CHARGES	237 674 217	196 020 523
BENEFICE OU PERTE	32 420 001	14 670 136

ANNEXES

I - AFFILIATION DE LA SOCIETE ET PRESENTATION DE L'ACTIVITE

Vermilion Rep SAS est une Société par actions simplifiée devenue filiale à 100% de la société Vermilion Netherlands France Holding B.V. à compter du 01/12/2008.

L'activité de Vermilion Rep SAS s'exerce dans le domaine de la Recherche, de l'Exploitation et de la Production d'hydrocarbures liquides et gazeux.

II – PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

II-1 Principes généraux

Les comptes annuels sont présentés conformément aux principes et méthodes comptables généralement admis en France et décrits dans le Plan Comptable Général défini par le règlement n°2014-03 modifié par le règlement 2016-07 du 4 novembre 2016. Le Plan Comptable Professionnel des Entreprises de Recherche et de Production des Hydrocarbures, jusque-là en vigueur, est caduc depuis le 1^{er} janvier 2021 suite à une décision de l'ANC du 8 février 2019.

II-2 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent :

- les dépenses de géologie et de géophysique d'exploration et de développement ainsi que celles des forages d'exploration n'ayant pas abouti à une découverte commerciale. Elles sont amorties à 100% au cours de l'exercice au cours duquel elles sont engagées et sont mises au rebut à la clôture de l'exercice.
- les acquisitions de licences d'utilisation de logiciels qui sont amorties sur une période de douze mois.
- le mali technique enregistré lors de la fusion réalisée entre Vermilion Rep SAS et Vermilion Emeraude SAS en 2008. En application du règlement de l'ANC 2015-06, ce mali technique est amorti au taux UOP.

II-3 Immobilisations corporelles

Elles sont évaluées, suivant le cas, à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production par l'entreprise. Les dépenses ayant pour objet de prolonger de manière significative la durée de vie des immobilisations ou d'augmenter le potentiel de production sont immobilisées.

❖ Immobilisations de production pétrolière

Elles comprennent les dépenses de forages d'exploration et de développement des champs productifs ainsi que toutes les dépenses des installations nécessaires au traitement, à la production, au stockage et à l'évacuation des hydrocarbures.

Ces immobilisations sont amorties comptablement suivant la méthode de l'unité de production suivant laquelle le taux d'amortissement est égal au rapport de la production d'hydrocarbures du champ pendant l'exercice sur les réserves d'hydrocarbures estimées récupérables au début du même exercice.

Les puits de développement qui se sont révélés non productifs sont immédiatement amortis en totalité.

Les puits de développement à l'arrêt font l'objet d'une dépréciation pour perte de valeur. Cette analyse est révisée annuellement.

Les puits de développement à faible rentabilité font l'objet d'un test de dépréciation (impairment test). Si la valeur nette comptable de l'immobilisation concernée est supérieure à sa valeur de cash-flow futurs tels que calculés par la société de certification des réserves, une dépréciation est alors comptabilisée à hauteur de cet écart. Cette analyse est révisée annuellement.

En ce qui concerne les matériels mobiles ou ceux susceptibles d'être déplacés d'un gisement à un autre, leur dépréciation est constatée par la voie de l'amortissement linéaire :

Matériel PCI (pompes centrifuges immergées et accessoires) :	3 ans
Matériel PU fonds (unités de pompages à tiges) :	4 ans
Matériel PU surface (pompes à balancier) :	15 ans
Stockages et réseaux de collecte :	entre 5 et 30 ans
Matériels et outillage d'exploitation :	5 ans
Matériels de transport terrestres (véhicules) :	5 ans
Matériels de transport lacustre (bateaux) :	10 ans

❖ **Autres immobilisations corporelles**

Leur dépréciation est constatée par la voie de l'amortissement linéaire en fonction de la durée de vie prévue pour chaque catégorie d'immobilisation.

Les principaux taux retenus sont les suivants :

Constructions :	25 ans
Installations et mobiliers :	10 ans
Matériel informatique :	3 ans

II-4 Immobilisations financières

Voir annexe jointe.

Les titres de participation sont comptabilisés pour leur coût d'acquisition.

Une provision pour dépréciation est constatée lorsque leur valeur d'utilité devient inférieure au coût d'acquisition. La valeur d'utilité peut être déterminée en fonction de plusieurs éléments d'appréciation tels que les cash flows futurs ou, par défaut, l'actif net à la clôture de l'exercice des sociétés concernées.

II-5 Stocks

Les **stocks d'hydrocarbures liquides** possédés par la Société font partie des « Produits intermédiaires et finis ». Ils sont évalués à leur coût de production.

Lorsque, à la date du bilan, la valeur actuelle des stocks au prix du marché est inférieure au coût de production, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les stocks de **matières consommables et fournitures en magasin** sont évalués au prix de revient moyen pondéré. Une provision pour dépréciation est calculée suivant un test de rotation lente.

II-6 Echanges de pétrole brut

Par dérogation, et dans le souci de mieux traduire la réalité économique, les achats et ventes correspondant à des échanges de pétrole brut entre partenaires ne sont comptabilisés que pour leur montant net au niveau du chiffre d'affaires de la Société.

II-7 Provision pour coûts de démantèlement et de remise en état de sites

Lors de la cessation future de ses activités, la société aura l'obligation de démanteler ses installations et de remettre en l'état initial les sites occupés. A ce titre une provision correspondant à la meilleure estimation de ces coûts est comptabilisée en provisions pour risques et charges avec comme contrepartie un élément d'actif corporel (actif de démantèlement). L'effet annuel de la désactualisation des coûts de remise en états des sites est enregistré en charge financière.

III – INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

III-1 Evénements majeurs de l'exercice

❖ **Le conflit en Ukraine et l'évolution des cours du baril**

L'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février 2022 et la persistance du conflit ont eu de très importantes répercussions sur la situation énergétique en Europe et sur les cours mondiaux notamment ceux des produits énergétiques.

Ainsi, les cours du pétrole ont connu une très forte hausse en 2022 avec un pic à plus de 120 USD avant de se replier entre 80 et 90 USD en fin d'année. Ln prix moyen du Dated Brent en 2022 a dépassé les 100 USD.

❖ **L'incendie dans la forêt de la Teste de Buch durant l'été**

Un important incendie s'est déclaré le mardi 12 juillet dans la forêt de la Teste et n'a pu être fixé par les pompiers que le 23 juillet après avoir touché plus de 7.000 ha de forêt. Il a fortement impacté la production de notre concession de Cazaux qui a du être arrêtée suite à la destruction d'une partie du réseau électrique aérien et de la moitié des locaux électriques sur les clusters. Le dépôt de Cazaux lui a du activer sa défense anti-incendie et à servi de poste avancé dans la lutte anti incendie.

Le 9 août a été lancé en interne le projet « Casalis » visant à s'assurer d'une reprise complète de la production de la concession de Cazaux dans les meilleurs délais. Un redémarrage partiel a eu lieu dès le 11 août et des phases de reprise progressive avec les travaux correspondants ont été définies. Le retour complet à la normale n'est pas attendu avant le 2^{ème} trimestre 2023.

❖ L'instauration d'une contribution temporaire de solidarité

Pour tenir compte de l'explosion des bénéfices dans le domaine de l'énergie en 2022, Les Etats membres ont adopté en septembre un dispositif de taxation des superprofits. Officiellement appelée contribution temporaire de solidarité, cette taxe cible les producteurs et les distributeurs de pétrole, de gaz et de charbon. Inscrite et votée en France dans la Loi des Finances 2023 le 30 décembre 2022, elle instaure une taxation additionnelle de 33% sur l'assiette calculée.

III-2 Chiffre d'affaires

En 2022 le chiffre d'affaires est en hausse de **+34,5%** soit une augmentation de **+57,7 M€**

Éléments constitutifs des ventes	Année 2022	Année 2021	Ecart valeur	Ecart %
Ventes de pétrole brut (en M€)	190,4 M€	141,1 M€	49,3 M€	34,9%
<i>dont Bassin Aquitain (en M€)</i>	<i>114,8 M€</i>	<i>85,8 M€</i>	<i>29,0 M€</i>	<i>33,8%</i>
<i>dont Bassin Parisien (en M€)</i>	<i>75,6 M€</i>	<i>55,2 M€</i>	<i>20,3 M€</i>	<i>36,8%</i>
Ventes de gaz (en M€)	0,0 M€	0,0 M€	0,0 M€	0,0%
Prestations (en M€)	34,6 M€	26,2 M€	8,4 M€	32,0%
Total du chiffre d'affaires (en M€)	225,0 M€	167,3 M€	57,7 M€	34,5%

Ventes de pétrole brut :

Elles représentent **84,6%** du chiffre d'affaires à hauteur de **190,4 M€**.

L'augmentation de **+34,9%** soit **+49,3 M€** s'analyse par :

- ✓ Un effet prix positif de **+72,9 M€** suite à l'augmentation des cours du Brent en 2022
- ✓ Un effet volume négatif de **-23,6 M€** pour deux raisons :
 - l'incendie dans la forêt de la forêt de Cazaux a eu pour effet l'arrêt total de la concession éponyme pendant quelques semaines avant une reprise progressive de la production. Le retour à la normale est prévu pour le 2nd trimestre 2023.
 - le déclin naturel de la production des champs.

Les factures de ventes non établies au 31/12/2022 ont été valorisées au prix du Brent et au taux de change du dollar US de la dernière cotation de l'année.

Prestations de services :

Elles représentent **15,4%** du chiffre d'affaires à hauteur de **34,6 M€**.

Ce sont des refacturations de coûts supportés par la société Vermilion REP SAS pour le compte de ses filiales et de tiers.

III-3 Etat de l'actif immobilisé

Voir annexe jointe (Imprimé N° 2054 Liasse Fiscale).

III-4 Etat des amortissements

Voir annexe jointe (Imprimé N° 2055 Liasse Fiscale).

III-5 Situation des capitaux propres

❖ Capital social

Au 31/12/2022 le capital social est de 126.525.000 €.

Les actions d'une valeur unitaire de 10 € sont entièrement libérées et réparties comme suit :

- Maison mère (Vermilion Netherlands France Holding BV) : 12.625.500 actions soit 100%

❖ Provisions réglementées

Il s'agit de la provision pour amortissements dérogatoires d'un montant de **112,0 M €** relative à l'écart entre les amortissements calculés sur la durée d'utilisation des actifs et les amortissements déductibles fiscalement basés sur la durée d'usage de la profession.

Suite à la décision de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) du 08/02/2019, le Plan Comptable Professionnel des industries de recherche et de production d'hydrocarbures a pris fin au 31/12/2020. A compter du 01/01/2021, les nouveaux actifs ne font plus l'objet d'amortissements dérogatoires.

❖ Tableau de variation des capitaux propres

Capitaux Propres au 31 décembre 2021	315,7 M€
Résultat 2022	32,4 M€
Subventions d'investissements	0,1 M€
Variation des provisions réglementées	-0,4 M€
Capitaux Propres au 31 décembre 2022	347,8 M€

III-6 Provisions pour risques et charges

Natures des postes	Au 01/01/22	Augmentations	Diminutions	Au 31/12/22
Litiges	0,0 M€	6,1 M€	0,0 M€	6,1 M€
Titres de participation	0,0 M€	0,0 M€	-0,0 M€	0,0 M€
Restructuration	0,6 M€	0,0 M€	-0,6 M€	0,0 M€
Perte de change	0,1 M€	0,0 M€	-0,1 M€	0,0 M€
Provisions pour risques	0,7 M€	6,1 M€	-0,7 M€	6,1 M€
Remise en état des sites	277,7 M€	22,0 M€	-3,8 M€	295,9 M€
Provisions pour charges	277,7 M€	22,0 M€	-3,8 M€	295,9 M€
Total	278,4 M€	28,1 M€	-4,5 M€	302,1 M€

❖ **Provision pour litige**

Une provision de 6 M€ a été constatée en 2022 au titre d'une procédure d'arbitrage dont la requête a été déposée le 22 février 2022 par la société Bluebach au sujet d'un différend portant sur le permis de Seebach. Une provision de 0.1 M€ a aussi été comptabilisée dans le cadre d'un litige prudhommal.

❖ **Provision pour Restructuration**

La provision comptabilisée était relative au titre du plan de licenciement économique mis en place en 2021. Suite à la réalisation de ce plan, cette provision a été entièrement reprise au 31/12/2022.

❖ **Provision pour remise en état des sites**

La provision est de **295,9 M€** au 31 décembre 2022. Cette augmentation de **+ 18,2 M€** par rapport à 2021 s'analyse comme suit:

- **+ 39,9 M€** : effet taux d'inflation en 2022 (+ 2,05% en 2022 vs +1,20% en 2021)
- **+ 34,9 M€** : révision des coûts de « bouchage de puits »
- **+ 0,5 M€** : révision des coûts de « démantèlement des Installations de surface »
- **+ 0,5 M€** : révision des coûts de « remise en état et dépollutions des sites »
- **- 57,6 M€** : effet taux d'actualisation en 2022 (+ 1.67% en 2022 vs -0.01 % en 2021)

III-7 Eléments financiers :

❖ **Avances de Trésorerie :**

L'avance de trésorerie faite à la société Vermilion Netherlands Coop UA s'élève à **244,6 M€** au 31/12/2022. Les intérêts courus sont de **1,6 M**.

❖ **Contrats de couverture :**

Au titre de l'exercice clos le 31/12/2022, les pertes se sont élevées à **- 15,8 M€**.

III-8 Valeurs mobilières de placement

Néant.

III-9 Comptes de régularisation

Les comptes de régularisation sont principalement des charges constatées d'avance pour **2,4 M €**. Il s'agit du paiement des contrats annuels d'assurances dont l'échéance se situe le 15 mai de chaque année.

Situation au 31 décembre 2022	
Charges constatées d'avance	2,4 M€
Ecart de conversion actif	0,0 M€
Comptes de régularisation actif	2,4 M€
Produits constatés d'avance	0,0 M€
Ecart de conversion actif	0,0 M€
Comptes de régularisation passif	0,1 M€

III-10 Comptes de rattachement

Situation au 31 décembre 2022 :	
Factures non parvenues (hors immobilisations):	22,4 M€
Factures non parvenues (immobilisations):	1,1 M€
Dettes fiscales et sociales:	35,2 M€
Total des charges à payer:	58,7 M€
Intérêts courus	1,6 M€
Client - factures à établir	0,0 M€
Total des produits à recevoir:	1,6 M€

III-11 Etats des créances et des dettes

Voir annexe jointe (Imprimé N° 2057 Liasse Fiscale).

III-12 Entreprises liées à Vermilion REP SAS

Les comptes de Vermilion Rep SAS sont consolidés avec ceux de Vermilion Energy Inc (VEI) à Calgary au Canada.

Au 31/12/2022, Vermilion Rep SAS détient à 100% et directement les parts des 4 filiales suivantes :

- Vermilion Pyrénées SAS (VPYR)
- Vermilion Exploration SAS (VEX)
- Vermilion Moraine SAS (VMO)
- Vermilion Energies Nouvelles SAS (VEN)

Les soldes principaux avec les sociétés liés au 31 décembre 2022 sont les suivants :

- **Créances de compte courant**
 - VNCOOP : **246,2 M€** - créances relative aux avances de trésorerie et aux intérêts calculés.
 - Vermilion Pyrénées : **6,5 M€** - créances relatives à des prestations

- Vermilion Exploration : **3,0 M€** - créances relatives à des prestations
 - Vermilion Moraine : **2,0 M€** - créances relatives à des prestations
 - Sociétés partenaires en association : **1,4 M€** - créances liées à des frais d'opérations engagés par Vermilion Rep SAS en tant qu'opérateur pour comptes de tiers
 - Autres entités Européennes : **0,2 M€** - créances sur des remboursements de frais
- **Dettes de compte courant :**
 - Dettes liée à des prestations , des refacturations de personnel ou des remboursements de frais
 - Vermilion Energy Inc : **2,9 M€**
 - Vermilion Energies nouvelles : **0,1 M€**

III-13 Ecarts de conversion

Les écarts de conversion actif ou passif ne sont pas significatifs en 2022.

III-14 Commentaires sur la situation fiscale

❖ Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Soldes intermédiaires	Avant Impôt	Impôt sur les sociétés (**)	Après Impôt
Résultat courant	65,9 M€	(29,8 M€)	36,0 M€
Résultat exceptionnel (*)	(5,9 M€)	2,7 M€	(3,2 M€)
Participation légale	(0,7 M€)	0,3 M€	(0,4 M€)
Résultat net	59,2 M€	(26,8 M€)	32,4 M€

(*) : inclus les dotations reprises de l'amortissement dérogatoire

(**) : inclus en 2022 la contribution temporaire de solidarité

L'impôt sur les sociétés comptabilisé en 2022 est de **15,1 M€** auquel s'ajoute cette année une contribution temporaire de solidarité comptabilisée pour **12,0 M€**.

❖ **Passage du résultat comptable au résultat fiscal**

Pour mémoire, Vermilion Rep SAS est la tête de l'intégration fiscale formée avec Vermilion Pyrénées, Vermilion Exploration, Vermilion Moraine, Vermilion Louise et Vermilion Energies Nouvelles.

Eléments de retraitement entre comptable et fiscal	Montants
Résultat comptable avant impôts: gain / (perte)	59,2 M€
Réintégrations diverses	39,1 M€
* Provision pour dépréciation actif de démantèlement non deductible	21,4 M€
* RDCM 2022	8,7 M€
* Dépréciation de stock matériel non déductible	4,5 M€
* Amortissements du mali de fusion	2,3 M€
* Provision pour participation 2022	0,7 M€
* Autres réintégrations	0,7 M€
* Amortissements 2022 sur immos ayant validées de la PRG	0,4 M€
* Dépréciation des titres VEX dans VREP	0,5 M€
Déductions diverses	(39,7 M€)
* Reprise de provision pour dépréciation actif de démantèlement non deductible	(19,8 M€)
* RDCM 2021	(6,5 M€)
* Reprise pour dépréciation de titres de participations	(7,8 M€)
* Dépréciation inventaire déductible	(4,5 M€)
* Autres déductions	(0,9 M€)
* Reprise provision sur participation 2021	(0,2 M€)
2 Résultat fiscal 2022: gain / (perte)	58,7 M€

❖ **L'IS calculé sur le résultat d'ensemble .**

L'impôt 2022 calculé sur le résultat d'ensemble est de **22,5 M€** .

Dans un contexte de forte inflation et de flambée des prix de l'énergie, le parlement européen a décidé en 2022 d'instauré une « contribution temporaire de solidarité » s'appliquant aux entreprises du secteur de l'énergie. Ce montant, calculé au niveau de l'ensemble, est de **18,3 M€**

III-15 Engagements hors bilan

❖ Engagements donnés :

▪ Retraites futures

Les charges futures d'indemnités de départ en retraite sont estimées à 568 K€ à fin 2022 contre 674 K€ fin 2021.

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

- Départ à l'âge de 62 ans
- Revalorisation des salaires de 1,80%
- Taux d'actualisation de 3,19 %
- Table de mortalité utilisée Insee 2015-2017
- Indemnités de fin de carrière égale à 3 mois des appointements.

▪ Garanties accordées à Vermilion Energy Inc

La maison mère canadienne a souscrit vis-à-vis du pool bancaire qui finance le Groupe des engagements comportant des garanties sur les actifs de toutes les filiales y incluant les actifs de la société.

▪ Caution bancaire accordée à l'administration française

Dans le cadre de la gestion du parc de brut d'Ambès, installation classée SEVESO, une garantie financière de 2,5 M€ a été donnée à l'administration française.

▪ Compte Personnel de Formation

La loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale a mis en place le CPF.

Depuis le 1^{er} janvier 2015 le Compte Personnel de Formation (CPF) remplace le Droit individuel à la formation (DIF).

❖ Engagements reçus

La société bénéficie d'une lettre de soutien donnée par VERMILION INC qui garantit les créances vis-à-vis de VN COOP.

III-16 Evénements postérieurs à la clôture

Aucun

IV – AUTRES INFORMATIONS

IV-1 Dirigeants sociaux

Les rémunérations des membres des organes de direction ne sont pas divulguées.

IV-2 Effectif moyen

L'effectif moyen de la société déterminé selon la moyenne arithmétique à la fin des quatre trimestres civils est le suivant :

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition	Total
Cadres	47,74	0,27	48,01
Agents de maîtrise et techniciens	75,28	3,51	78,79
Employés	8,1	0,76	8,86
Total	131,12	4,54	135,66

Le personnel salarié comprend les titulaires, les temporaires en CDD, le personnel à temps partiel, les apprentis, les contrats de professionnalisation, les malades de longue durée, les préretraités mais ne comprend pas le personnel détaché dans le groupe ou hors du Groupe.

Le personnel mis à disposition de la Société comprend le personnel fourni par des entreprises de travail temporaire et le personnel détaché ou prêté par des Sociétés du Groupe.

IV-3 Entité consolidante

La société VERMILION ENERGY Inc présente des comptes consolidés intégrant les comptes de VERMILION REP SAS.

La société VERMILION ENERGY Inc est située :
 SUITE 3500, 520-3RD AVENUE S.W.
 CALGARY, ALBERTA (CANADA)
 T2P 0R3

Dans le cadre de l'exemption d'établissement des comptes consolidés d'un sous-groupe, et compte tenu de la publication hors UE de comptes consolidés pour le groupe, nous présentons les agrégats suivants :

Agrégats des filiales	Vermilion Rep SAS	Vermilion Pyrénées SAS	Vermilion Exploration SAS	Vermilion Moraine SAS	Vermilion Louise SAS	Vermilion Energies Nouvelles	TOTAL
Total des immobilisations							
* Valeur brute	1 608 895 163 €	105 072 228 €	78 342 930 €	162 016 203 €	12 541 186 €	285 347 €	1 967 153 057 €
* Amortissement	-1 181 232 288 €	-80 819 138 €	-62 839 986 €	-110 565 982 €	-12 540 770 €	-285 347 €	-1 448 283 511 €
* Valeur nette	427 662 875 €	24 253 090 €	15 502 944 €	51 450 221 €	416 €	0 €	518 869 546 €
Chiffre d'affaires net (1)	224 957 912 €	27 763 787 €	15 783 222 €	31 876 549 €	0 €	0 €	300 381 470 €
Résultat net (1)	32 420 001 €	10 586 708 €	4 148 169 €	3 952 427 €	-21 157 €	-537 762 €	50 548 386 €
Total des capitaux propres (2)	315 411 998 €	154 910 297 €	3 923 072 €	31 846 487 €	-259 347 €	953 412 €	506 785 919 €
Nombre moyen de salariés	143	0	0	0	0	0	143

(1) : les opérations réciproques ne sont pas retraitées

(2) : la société Vermilion REP SAS est la tête de groupe

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS VERMILION REP										Néant <input type="checkbox"/> *			
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
						1		2		3			
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ	4 472 333.78	D8		D9	1 334 887.14		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	50967775.14	KE		KF	109 374.03		
CORPORELLES	Terrains					KG	1 037 970.76	KH		KI	1 037 970.76		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ	13151767.45	KK		KL	64 482.22		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO			
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	1324485005.43	KT		KU	1065756643.22		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV		KW		KX	22019526.19		
		Matériel de transport*				KY	2 017 098.86	KZ		LA	87 135.57		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	2 635 119.08	LC		LD			
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours					LH	17030999.12	LI		LJ	41340777.38		
	Avances et acomptes					LK		LL		LM			
	TOTAL III					LN	1360357960.70	LO		LP	1130306535.34		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T		
		Autres participations					8U	152284140.97	8V		8W	1 000 000.00	
Autres titres immobilisés					IP		IR		IS				
Prêts et autres immobilisations financières					IT	69 942.82	IU		IV	54795259.93			
TOTAL IV					LQ	152354083.79	LR		LS	55795259.93			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	1568152153.41	ØH		ØJ	1187546056.44			
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
						par virement de poste à poste				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
						1		2		3			
								par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN		CØ	4 472 333.78	DØ	1 334 887.14	D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO		LV		LW	51077149.17	IX	
CORPORELLES	Terrains					IP		LX	1 037 970.76	LY	1 037 970.76	LZ	
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB	13216249.67	MC		
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		MF		
	Inst. gales, agencts et am. des constructions				IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT		MJ	1023196707.92	MK	1367044940.73	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers				IU		MM	22019526.19	MN		MO	
		Matériel de transport				IV		MP	84 457.33	MQ	2 019 777.10	MR	
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier				IW		MS	(87 135.57)	MT	2 722 254.65	MU	
		Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ	41263274.26	NA	17108502.24	NB	
Avances et acomptes					NC		ND		NE		NF		
TOTAL III					IV		NG	1087514800.89	NH	1403149695.15	NI		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations					IO		ØX		ØY	153284140.97	ØZ	
	Autres titres immobilisés					II		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières					I2		2E	54815911.93	2F	49 290.82	2G	
TOTAL IV					I3		NJ	54815911.93	NK	153333431.79	2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4		ØK	1146803046.60	ØL	1608895163.25	ØM		

Désignation de l'entreprise <u>SAS VERMILION REP</u>										Néant <input type="checkbox"/> *						
CADRE A																
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *																
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice					
Frais d'établissement et de développement		CY	4 472 333.78		EL	564 181.42		EM	3 701 628.06		EN	1 334 887.14				
Fonds commercial		RE	25966139.14		RF	2 260 108.45		RI			RJ	28226247.59				
Autres immobilisations incorporelles		PE	1 375 445.44		PF	60 148.66		PG			PH	1 435 594.10				
TOTAL I		RK	31813918.36		RM	2 884 438.53		RN	3 701 628.06		RO	30996728.83				
Terrains		PI			PJ			PK			PL					
Constructions	Sur sol propre	PM	11242708.52		PN	195 660.68		PO			PQ	11 438 369.20				
	Sur sol d'autrui	PR			PS			PT			PU					
	Inst. générales, agencements, aménagements des constructions	PV			PW			PX			PY					
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	1041414999.52		QA	39876051.55		QB	3 975 669.50		QC	1077315381.57				
Autres immobilisations	Inst. générales., agencements, aménagements divers	QD			QE			QF			QG					
	Matériel de transport	QH	1 814 063.79		QI	52 247.66		QJ	238.83		QK	1 866 072.62				
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	2 488 379.77		QM	137 785.24		QN	5 482.49		QO	2 620 682.52				
	Emballages récupérables et divers	QP			QR			QS			QT					
TOTAL II		QU	1056960151.60		QV	40261745.13		QW	3 981 390.82		QX	1093240505.91				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	1088774069.96		ØP	43146183.66		ØQ	7 683 018.88		ØR	1124237234.74				
CADRE B																
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice					
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel							
Frais établissements	M9	N1	N2		N3	N4		N5		N6						
Fonds commercial	RP	RQ		RR		RS		RT		RV						
Autres immob. incorporelles	N7	N8		P6		P7		P8		Q1						
TOTAL I	RW	RX		RY		RZ		SB		SD						
Terrains	Q2	Q3		Q4		Q5		Q6		Q8						
Constructions	Sur sol propre	Q9	25 734.47		R1	R2		R3		21 793.75	R4	R5		R6	3 940.72	
	Sur sol d'autrui	R7			R8	R9		S1		S2		S3		S4		
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5			S6	S7		S8		S9		T1		T2		
Inst. techniques mat. et outillage	T3	7 538 569.47		T4	T5		T6		8 302 989.70		T7	T8		T9	(764 420.23)	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1			U2	U3		U4		U5		U6		U7		
	Matériel de transport	U8	3 345.51		U9	V1		V2		48 851.01		V3	V4		V5	(45 505.50)
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6			V7	V8		V9		1 373.49		W1	W2		W3	(1 373.49)
	Emballages récup. et divers	W4			W5	W6		W7				W8	W9		X1	
TOTAL II	X2	7 567 649.45		X3	X4		X5		8 375 007.95		X6	X7		X8	(807 358.50)	
Frais d'acquisition de titres de participation	NL													NO		
TOTAL III	NL													NO		
Total général (I+II+III)	NP	7 567 649.45		NQ	NR		NS		8 375 007.95		NT	NU		NV	(807 358.50)	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	7 567 649.45		Total général non ventilé (NS+NT+NU)			NY	8 375 007.95			Total général non ventilé (NW-NY)		NZ	(807 358.50)		
CADRE C																
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*				Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice						
Frais d'émission d'emprunt à étaler								Z9		Z8						
Primes de remboursement des obligations								SP		SR						

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { – incorporelles – corporelles – titres mis en équivalence – titres de participation – autres immobilisations financières (1)*	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		02	03	04	05
		9U	9V	9W	9X
		06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	– d'exploitation	UE	UF	UH	
	– financières	UG	UH	UK	
	– exceptionnelles	UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS VERMILION REP				Néant <input type="checkbox"/> *							
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	49 290.82	UV	49 290.82	UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	4 763 851.39		4 763 851.39					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (antérieurement constituée* U0)		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	37 874.35		37 874.35					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	6 623 840.02		6 623 840.02				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN	350 637.21		350 637.21				
		Divers		VP	28 264.02		28 264.02				
	Groupe et associés (2)		VC	259260327.72		259260327.72					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	10062443.13		10062443.13					
	Charges constatées d'avance		VS	2 418 572.09		2 418 572.09					
	TOTAUX			VT	283595100.75	VU	283595100.75	VV			
RENOIS	(1)	Montant des	VD	54447435.32							
		– Prêts accordés en cours d'exercice	VE	244595385.65							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
– Remboursements obtenus en cours d'exercice											
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	24 839.40		24 839.40					
	à plus d'1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	29743698.52		29743698.52						
Personnel et comptes rattachés		8C	2 627 095.77		2 627 095.77						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	3 033 276.60		3 033 276.60						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	18392398.04		18392398.04					
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	3 202 184.63		3 202 184.63					
collectivités publiques	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	14987954.99		135 549.15		14852405.84			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	1 123 587.74		1 123 587.74						
Groupe et associés (2)		VI	3 100 307.82		3 100 307.82						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L	23 176.19		23 176.19						
TOTAUX			VY	76 258 519.70	VZ	61406113.86		14852405.84			
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK								

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032